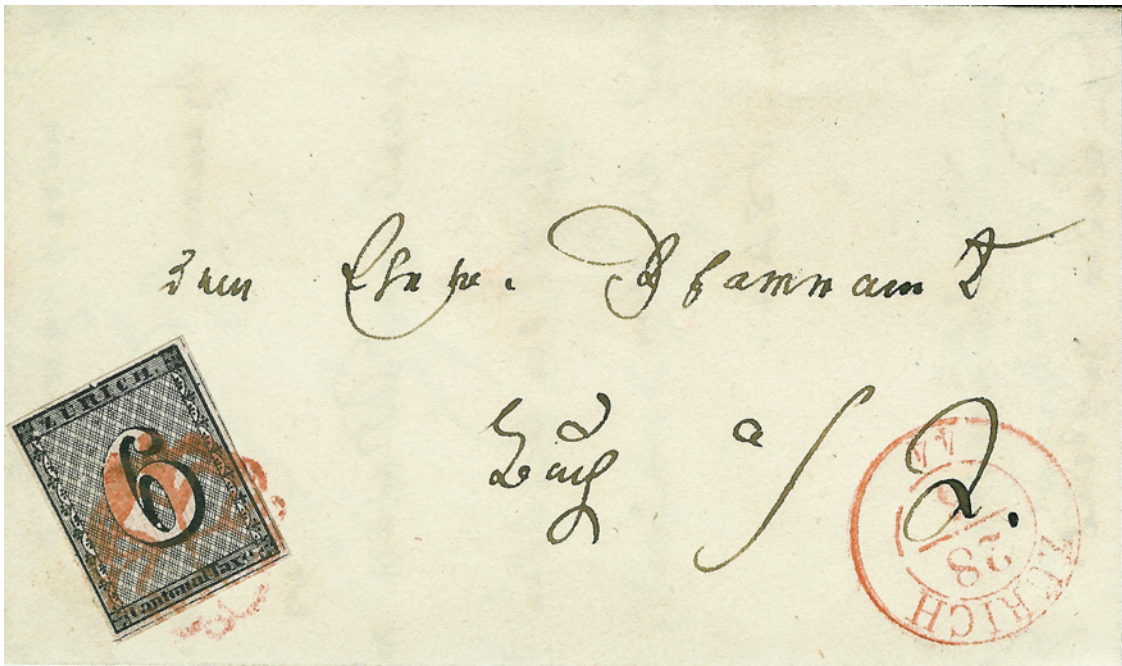


Le 6 de Zurich : à l'aube de la philatélie...

Les cantons suisses -Zurich, Genève et Bale- figurent parmi les tout premiers émetteurs de timbres postaux au monde. Leurs timbres, surtout lorsqu'ils sont supportés sur lettre, constituent de grandes raretés particulièrement recherchées par les collectionneurs.

C'est le 1^{er} mars 1843, soit environ 3 ans après le fameux « penny black » britannique (1^{er} mai 1840) mais bien avant le premier timbre français (septembre 1849), que seront émis les 4 et 6 Rp (rappen) de Zürich, les deux premiers timbres-poste adhésifs des postes cantonales suisses. Le 4 Rp qui porte la mention « Local-Taxe » servait à affranchir les plis postés à Zürich et destinés à être livrés dans la ville-même. Le 6 Rp dénommé « Cantonal-Taxe » servait pour le courrier circulant dans le reste du canton. Le 4Rp est plus rare que le 6 Rp. Les deux timbres resteront en usage jusqu'au 30 septembre 1854, bien après la création de la poste confédérale en 1850.

La lettre que nous présentons est une des premières lettres portant le 6 Rp. Il y a eu en effet 5 émissions successives de ce timbre. La première qui porte le numéro 2S dans le catalogue de référence Zumstein a des lignes verticales de couleur rouge en arrière-plan, alors que pour la deuxième émission (2W du même catalogue) ces lignes sont horizontales.



Le timbre sur cette lettre est très frais, bien margé et présente de belles lignes verticales de couleur rouge. L'oblitération est superbe qui porte la date du 28 juin 1844. Deux certificats signés de Zumstein et de Hunziger, des experts reconnus de l'Association Suisse des Experts Philatéliques, attestent de l'authenticité de cette pièce et de l'absence de retouche.

Collection G.M. RIOS